

## Argentine : des médecins se mobilisent pour un bébé anencéphale

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Divers Jeanne smits](#)

**Date** : 6 décembre 2010

Alors que la légalisation de l'avortement est en discussion en Argentine, les médecins l'hôpital polyclinique de La Plata ont refusé à une mère qui attendait un bébé anencéphale l'avortement qu'elle demandait.

L'espérance de vie des bébés anencéphales est en principe de quelques heures, quelques jours tout au plus. Ils sont dépourvus de boîte crânienne et de cerveau, malformation que l'on diagnostique aujourd'hui vers le milieu de la grossesse. Dans l'immense majorité des cas, l'avortement dit « médical » est alors recommandé et pratiqué.

Au Brésil, l'Eglise catholique s'est beaucoup mobilisée pour répondre que la mise à mort de ces enfants avant leur naissance n'est pas acceptable, alors que le monde politique et des ONG faisait pression pour faire admettre qu'il ne s'agissait pas d'avortements comme les autres.

Le nœud du débat tient en quelques mots : à quoi bon poursuivre une grossesse pour une vie qui s'achèvera si vite ?

C'était l'avis de la dame de La Plata dont la demande avait défrayé la chronique mais qui, malgré les conditions dérogatoires prévues par le code pénal argentin, n'avait pas trouvé de médecin disposé à mettre un terme à sa grossesse qui en était au 5e mois au moment du diagnostic.

[ACIPrensa](#) rapporte les commentaires d'un médecin spécialiste en bioéthique : Juan Carlos Caprile, a souligné qu'il est moralement illicite de faire cesser volontairement l'existence d'un enfant ayant ce problème puisque l'acte constitue un assassinat, dans la mesure où il ne permet pas que survienne la mort naturelle.

**« Personne n'a le droit d'enlever la vie à une autre personne pour malade ou atteinte de malformation qu'elle ait pu être au moment de sa conception, moins encore à un être innocent qui n'a pas la possibilité de se défendre. Cette forme d'avortement représente une nouvelle agression qui viole le droit à la vie et le droit de ne pas subir de discrimination reconnus par la Constitution nationale, les Traités nationaux et internationaux », a-t-il expliqué.**

« L'enfant anencéphale est un être humain considéré comme une personne depuis l'instant même de la conception, que l'on doit respecter et qui est doté de la dignité qui lui correspond en tant que tel », ajoutait le professeur. Cette forme d'avortement, a-t-il averti, « **qui s'ajoute à la douleur inévitable qui accompagne la conscience de porter un enfant malade, fait porter en outre un intense sentiment de culpabilité qui rend la situation beaucoup plus traumatisante pour la mère, le père et l'entourage familial** ».

Une petite vie sauvée, donc, qui vivra le temps qui lui sera donné, mais surtout une maman sauvée de la souffrance supplémentaire d'avoir décidé elle-même de faire donner la mort à son propre bébé.

A ce propos, je voudrais vous signaler deux histoires jolies comme les cœurs de mère qui les ont rendues possible.

La première se déroule au Brésil, en 2006 : une femme simple mais profondément croyante se trouve enceinte d'une petite fille anencéphale. Malgré les pressions qu'elle et son mari vont subir, elle refuse l'avortement « thérapeutique » qu'on voudrait presque lui imposer. Sa petite fille, Marcela de Jesus, naîtra donc quand même – et vivra un an, huit mois et douze jours avant de s'éteindre des suites d'une pneumonie. 1.500 personnes assisteront à l'enterrement de la petite fille qui, plus qu'aucune autre, se sera fait des amis dès sa naissance. « Chaque seconde de sa vie aura été précieuse », raconte aujourd'hui sa maman, Casilda Galante Ferreira, « humble paysanne » comme le disent les journaux mais combien plus sage que les professeurs en médecine qui voulaient la mort de sa fille !

La vie et la mort de la petite [Marcela de Jesus](#) ont coïncidé avec le plus fort du débat sur la légalisation de l'avortement dans les cas d'anencéphalie au Brésil, où les scientifiques expliquaient à longueur de temps que la poursuite de la grossesse causait trop de souffrance aux femmes enceintes dans ces cas-là. Le témoignage de Casilda, et de son mari qui l'avait soutenue, porté avec ferveur dans bien des lieux du Brésil, est venu dire l'exact contraire.

« **Souffrir ? Oui, on souffre, mais elle ne m'appartient pas, elle est de Dieu et je prends soin d'elle ici** », disait-elle aux journalistes qui l'avaient traqué jusque dans l'hôpital où elle venait de donner le jour à la petite Marcela.

Impossible de faire taire cette voix du cœur – et Casilda a pu profiter de 20 mois avec sa fille qu'entouraient un nombre extraordinaire d'amis touchés par son histoire : 20 mois où Marcela avait commencé à parler, à sourire, à manifester de l'amour en réponse à beaucoup d'amour reçu. Après sa mort, Casilda devait expliquer : « **Dieu est venu la chercher. Je suis heureuse parce qu'elle n'a pas beaucoup souffert et qu'elle a vécu entourée d'amour.** »

Très poignant, et aussi très édifiant, ce magnifique [témoignage](#) d'une maman suisse qui avec la même certitude et la même force d'âme a refusé l'avortement de sa fille Anouk, anencéphale elle aussi. Elle conte son histoire ici avec beaucoup de foi, insistant sur la consolation que Dieu lui a réservée et la paix qui a été le fruit, pour elle, son mari et ses autres enfants, de sa

décision a laisser Anouk vivre le mieux possible sa très courte vie.

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).